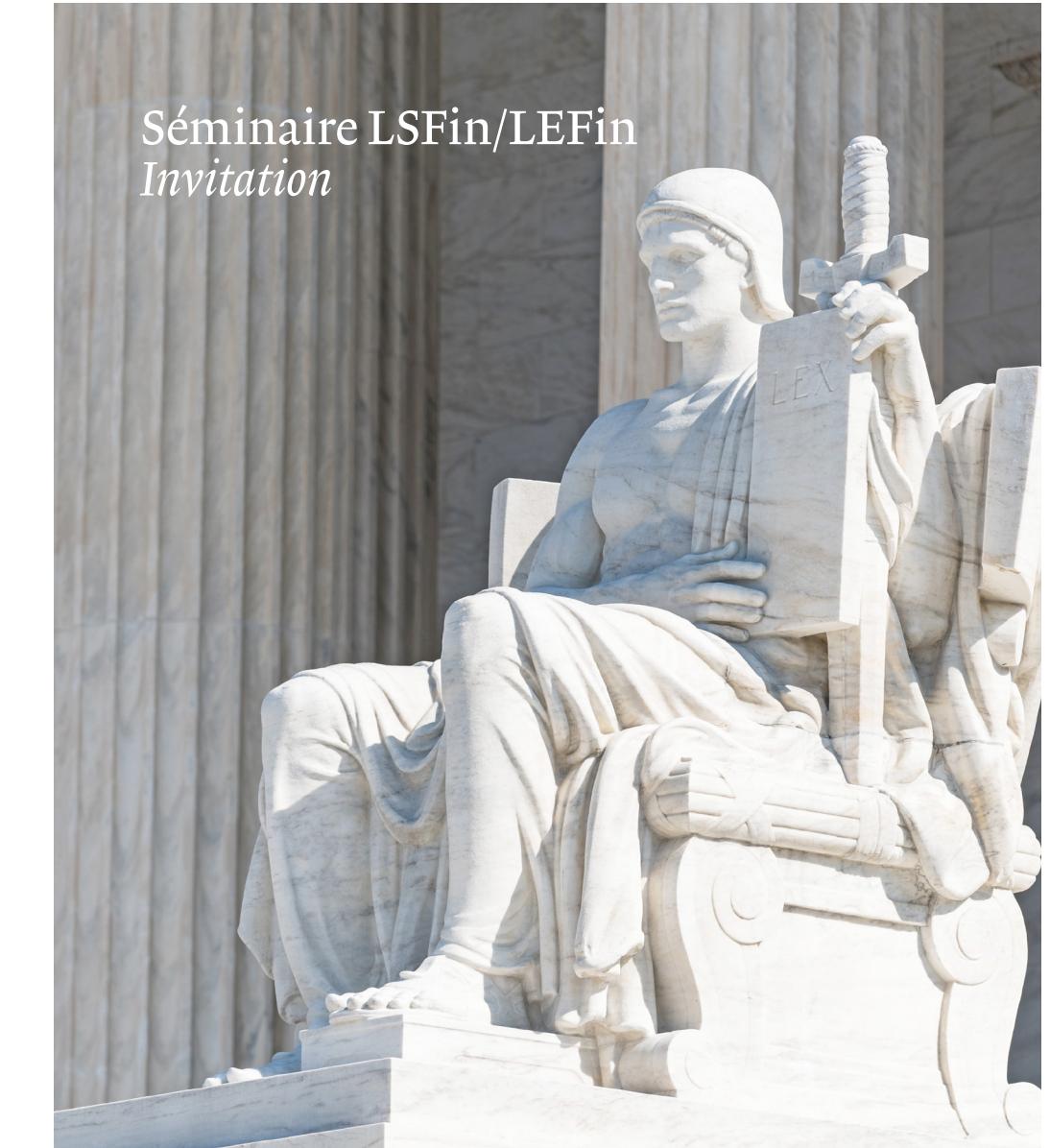


-  Suivez-nous sur notre blog Pictet Wealth Management.
perspectives.pictet.com
-  Abonnez-vous à notre canal YouTube afin de recevoir les derniers entretiens avec les spécialistes de Pictet consacrés aux stratégies d'investissement et à la macroéconomie.
youtube.com/pictetwm
-  Suivez-nous sur Twitter pour découvrir les mises au point rapides et engagées de nos spécialistes et de nos analystes.
twitter.com/pictetwm
-  Suivez nous sur LinkedIn pour recevoir nos dernières infos.
linkedin.com/company/pictet-wealth-management

En acceptant notre invitation à cet événement, vous prenez acte du fait que nous traiterons vos données personnelles en conformité avec la Déclaration en matière de protection des données du groupe Pictet (disponible sur le site internet du groupe Pictet). Vous consentez dès lors à la communication de vos données personnelles à d'autres entités du groupe Pictet ou à des tiers participant à l'organisation de cet événement, y compris à ceux situés dans une juridiction susceptible de ne pas offrir un niveau équivalent de protection des données. Dans ce dernier cas, vous acceptez expressément que nos obligations de confidentialité et/ou de secret ne s'appliquent plus à vos données personnelles. La présente invitation vous est envoyée pour information uniquement, et ne présume pas de l'existence d'une relation avec notre banque ou le groupe Pictet.

Séminaire LSFin/LEFin *Invitation*



SÉMINAIRE LSFIN/LEFIN

Les associés du groupe Pictet et l'Ordre des avocats de Genève ont le plaisir de vous inviter à cette conférence.

DATE

6 février 2020

RSVP

Avant le 31 janvier 2020

Secrétariat de
l'Ordre des avocats
secretariat@odage.ch

Place limitées

Le 1er janvier 2020 a vu l'entrée en vigueur de la loi sur les services financiers (LSFin), de la loi sur les établissements financiers (LEFin) ainsi que de leurs ordonnances d'exécution.

Ces nouvelles lois visent, d'une part, à régir la fourniture de services financiers et l'offre de produits financiers (LSFin) et, d'autre part, à assujettir à surveillance prudentielle les principales catégories d'établissements financiers non-bancaires (LEFin). Elles impliquent en outre une refonte profonde de la législation financière existante (abrogation de la LBVM, révision de la LPCC, de la LBA, de la LFINMA, etc.).

La Commission fiscale et financière de l'Ordre des avocats organise, en collaboration avec la banque Pictet, ce séminaire afin de présenter aux membres de l'Oda des morceaux choisis des principales nouveautés induites par cet arsenal législatif et des délais transitoires applicables à leur mise en œuvre.

PROGRAMME

18h00 Accueil

18h30 Introduction
Jean-Philippe Nerfin
Group General Counsel
Groupe Pictet

18h35 Champs d'application
Vaïk Müller
Tavernier Tschanz
Antoine Amiguet
Oberson Abels

18h55 Règles de comportement
Olivier Sierro
Pictet Wealth Management
Frédérique Bensahel
FBT Avocats

19h15 Gérants indépendants - Trustees
Thomas Goossens
BianchiSchwald
Stéphanie Hodara El Bez
Altenburger

19h35 Q & A
Animé par
Shelby R. du Pasquier
Lenz & Staehelin

20h00 Cocktail dînatoire

LIEU

Banque Pictet & Cie SA
Route des Acacias 60
1211 Genève 73
Parking à disposition
Rue des Noirettes 40
Niveau -2